

HSN

Haute-Savoie numérique

LA LETTRE

JAN 14
N° 1



Avancement du Réseau Public Très Haut Débit de la Haute-Savoie

Le Syane lance HSN

HSN - Haute-Savoie numérique - est le plan d'aménagement numérique de la Haute-Savoie.

HSN est le plan qui regroupe toutes les actions du SYANE dans le numérique, tout d'abord sur les infrastructures très haut débit avec le réseau HSN en fibre optique en cours de construction depuis début 2013, mais aussi avec le plan « Zones blanches » réalisé en 2010-2011 pour améliorer le haut débit ADSL, lui-même complété par le plan « Satellite » porté en partenariat avec le Conseil Général.

Mais HSN va au-delà des seules infrastructures. Établi en 2011 par le SYANE, le SDTAN de la Haute-Savoie (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) recense et veille au suivi de l'avancement de tous les projets publics et privés du département. La mise à jour du SDTAN, qui sera réalisée en 2014, comprendra au-delà des « infrastructures », un nouveau volet « usages et services » destiné à favoriser l'émergence et le développement de l'économie numérique.

 Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

ÉDITO

L'année 2014 sera décisive pour le Très Haut Débit en Haute-Savoie, avec la mise en service, avant la fin de l'année, d'une première partie du réseau public fibre optique départemental. À l'occasion de cet événement et afin de bien identifier ce réseau et l'ensemble des actions du Syndicat dans le domaine du numérique, le SYANE a choisi de leur donner un nom et un logo : HSN - Haute-Savoie numérique. Destiné en priorité au monde économique, le réseau HSN sera donc ouvert dans un premier temps aux entreprises installées en zone d'activité économique, ainsi qu'aux sites d'enseignement supérieur et de santé situés sur son tracé.

Les secteurs géographiques concernés correspondent aux zones couvertes par les artères principales du réseau réalisées en 2013 et 2014. Ils seront rapidement étendus à l'ensemble du territoire départemental d'ici la fin 2016. 2014 verra également le début des travaux de desserte destinés à la couverture des logements (prises FTTH) et des entreprises situées hors des zones d'activité économique. Pour ce déploiement, le travail sera plus long et nécessitera de gros investissements. L'objectif est d'apporter la fibre optique, d'ici 5 ans, à près de la moitié de la population du périmètre FTTH du SYANE (255 communes).

La construction du réseau HSN, lancée en 2012 par le SYANE en partenariat avec le Conseil Général, se poursuit donc conformément aux prévisions.

Ce réseau HSN, véritable atout pour la compétitivité, le développement économique et l'emploi, repose sur des valeurs de solidarité et d'équité territoriale, pour un aménagement équilibré et responsable du département.

Jean-Paul AMOUDRY
Président du SYANE

Les 3 phases d'avancement du réseau HSN



Construction des artères principales du réseau : les travaux ont démarré

Avec un 1^{er} marché de travaux signé courant 2012, le SYANE a entrepris en 2013 la construction des artères principales du réseau HSN, le réseau public très haut débit en fibre optique de la Haute-Savoie. Il s'agit d'un marché de « conception-réalisation » qui associe, comme son nom l'indique, toutes les études du projet ainsi que la réalisation des travaux. Confié au groupement d'entreprises « Tutor/Ars'Infra/Ineo », pour un montant de plus de 50 M€ HT, ce marché prévoit d'ici 3 ans de déployer environ



1300 km de réseau. Il permettra d'atteindre toutes les zones d'activité économique du département et d'apporter un point de connexion optique à toutes les communes dans le périmètre d'intervention du SYANE. Les entreprises, ainsi que les principaux établissements publics, situés en zones d'activité économique ou sur le tracé de ces artères principales pourront être raccordés sans attendre les travaux de desserte (prises FTTH).



La procédure de choix de l'exploitant du réseau est en cours

En février 2013, le SYANE a lancé la procédure de Délégation de Service Public (DSP) pour choisir le futur exploitant du réseau très haut débit HSN. Les candidats retenus ont remis leurs offres à l'automne 2013 et celles-ci ont été analysées par la Commission d'Ouverture des Plis (COP) du SYANE. Dès début janvier 2014, la phase dite de « négociation » a débuté avec les candidats. L'objectif du SYANE est d'aboutir à un contrat d'affermage d'ici la fin du 1^{er} semestre 2014. Le candidat qui sera retenu, lui-même opérateur télécoms, aura pour mission l'exploitation du réseau pendant 15 ans, ainsi que sa commercialisation. Le réseau HSN sera neutre et ouvert, accessible à tous opérateurs télécoms aux mêmes conditions techniques et tarifaires.



La procédure pour les travaux de desserte est lancée

Le SYANE a lancé, début décembre 2013, un appel d'offres pour les travaux de desserte : il s'agit de réaliser les raccordements depuis les artères principales jusqu'aux prises à l'abonné : les particuliers, les bâtiments publics et les entreprises situés hors zones d'activité économique. L'objectif du Syndicat est d'aboutir à la signature de 2 marchés de travaux à bons de commandes - 1 pour le Nord et 1 pour le Sud du Département - d'ici le printemps 2014, pour une durée de construction de 4 années et un montant total de près de 70 M€.

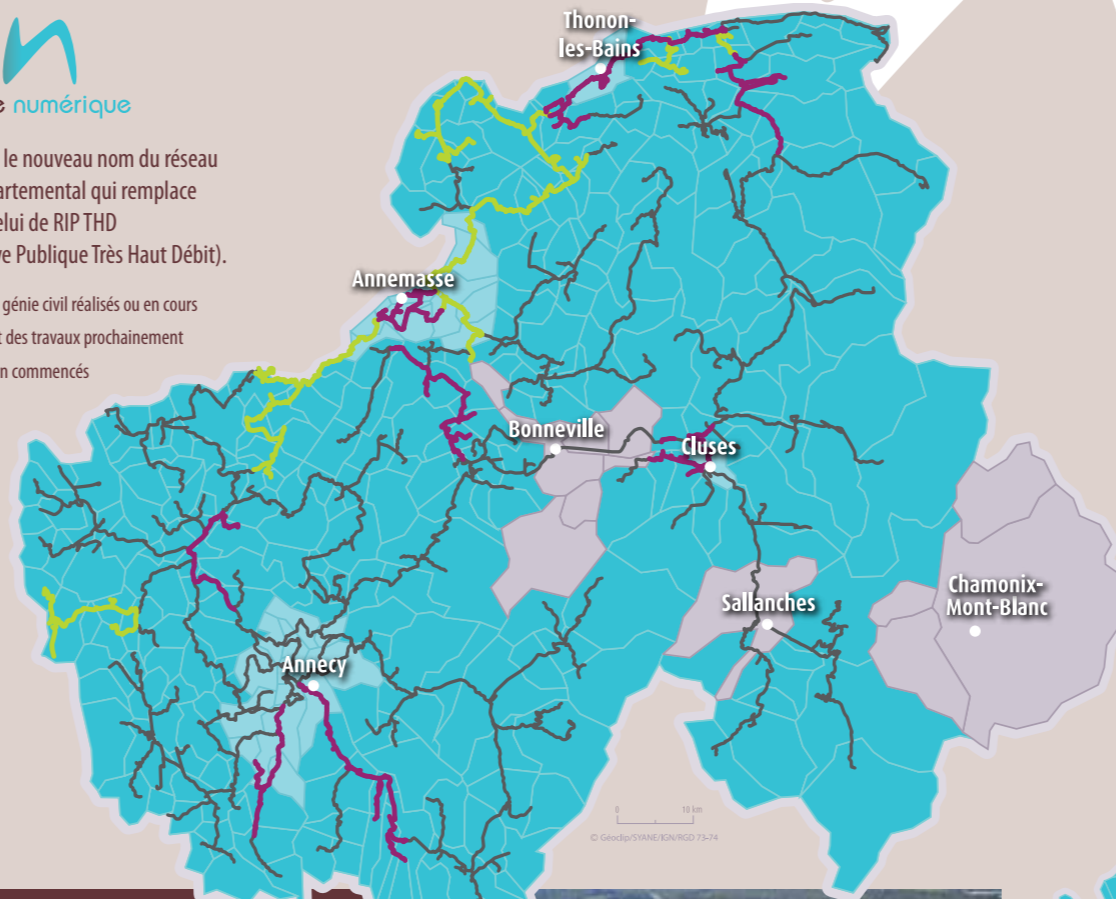


DÉPLOIEMENT DES ARTÈRES PRINCIPALES DU RÉSEAU HSN ET SON PLANNING



Réseau HSN : c'est le nouveau nom du réseau fibre optique départemental qui remplace donc désormais celui de RIP THD (Réseau d'Initiative Publique Très Haut Débit).

- Travaux de génie civil réalisés ou en cours
- Lancement des travaux prochainement
- Travaux non commencés



QUELLE ÉCHÉANCE POUR LA MISE EN SERVICE COMMERCIALE DU RÉSEAU HSN ?

La mise en service commerciale du réseau HSN dépend principalement de la conclusion du contrat de Délégation de Service Public pour son exploitation. Si celle-ci intervient vers la mi-2014, les premiers services au monde économique et aux entreprises (FTTO) pourraient être ouverts vers la fin de l'année 2014.

Concernant les logements des particuliers, à ce jour, il n'est pas possible de donner une échéance d'ouverture des services FTTH. Le SYANE sera en mesure de préciser le planning prévisionnel de couverture des premières zones FTTH au 2^{ème} semestre 2014, après la passation des marchés de travaux correspondants et le choix de l'exploitant du réseau.

“ Le réseau HSN très haut débit en fibre optique vise en priorité le monde économique : les entreprises, l'enseignement supérieur et la recherche, les établissements de santé, les stations de tourisme hivernal et estival... il s'agit de favoriser l'essor des services numériques nécessaires au développement de notre territoire et de l'emploi. Ce réseau a aussi pour vocation de couvrir dans les meilleurs délais l'ensemble de la population de la Haute-Savoie. ”



Le Réseau HSN du SYANE

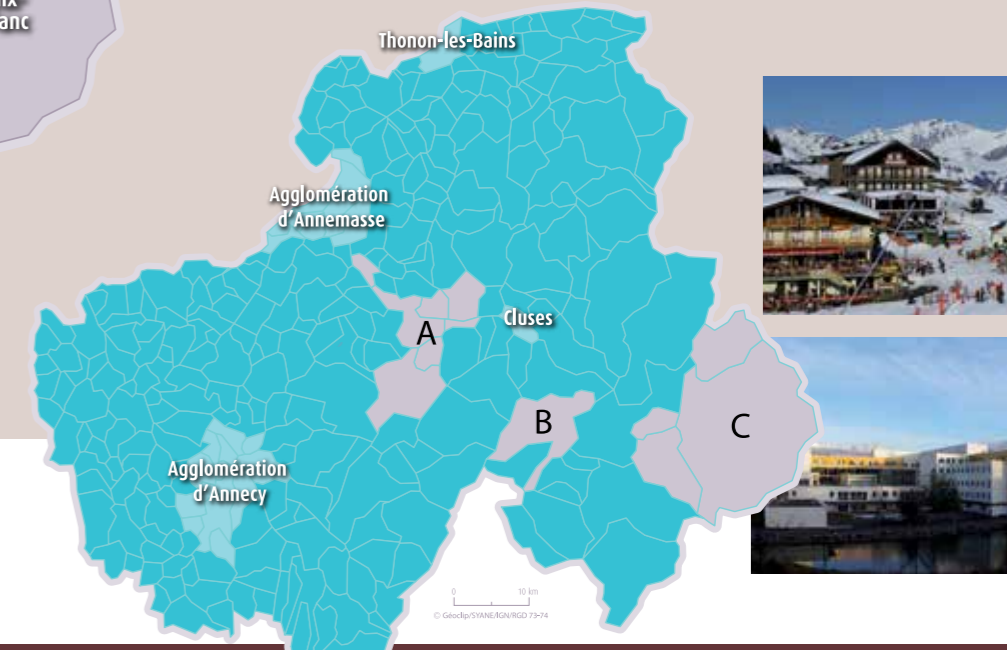
Le projet final du SYANE, estimé à près de 300 M€ à horizon 10/12 ans, a été décomposé en 2 phases.

La 1^{ère} phase, engagée depuis 2013, est évaluée à 131,5 M€ (valeur 2010) et a pour objectifs, sous 5 ans, de couvrir :

- 90 % des entreprises de plus de 6 salariés,
- Les sites d'enseignement supérieur et de recherche,
- Les principaux bâtiments publics et de santé,
- Près de la moitié des logements des particuliers, (sur le périmètre FTTH du SYANE : 255 communes).

La deuxième phase (10/12 ans) a pour objectif de porter la couverture FTTH à 90 % des logements.

SCHÉMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE



ZONES DE DÉPLOIEMENT DES ACTEURS PUBLICS

- Zone FTTH et FTTO du SYANE
- Zones FTTO du SYANE
- A** Zone FTTH et FTTO de la Communauté de Communes Faucigny-Glières
- B** Zone FTTH et FTTO de la Commune de Sallanches
- C** Zone FTTH et FTTO de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES OPÉRATEURS PRIVÉS

- Zones FTTH des opérateurs privés
- Nb : Les opérateurs privés peuvent déployer du FTTO sur l'ensemble du territoire départemental

Lexique :

- FTTH : Fibre optique à l'abonné résidentiel (logements d'habitation, particuliers)
- FTTO : Fibre optique pour usage professionnel (entreprises, commerces, bâtiments publics, sites techniques,...)



Le financement du réseau HSN

Un soutien de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et de la Caisse des Dépôts (CDC)

Le 7 octobre 2013, le SYANE a signé 2 importants contrats de prêts qui lui ont permis de boucler le financement de la 1^{ère} phase de construction de son réseau THD fibre optique.

La BEI (Banque Européenne d'Investissement), avec le relais de 3 banques régionales (Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Crédit Agricole des Savoie, Société Générale) a fait confiance au SYANE en lui accordant le 1^{er} prêt de ce type en France pour financer un réseau public fibre optique. D'autre part, la CDC (Caisse des Dépôts) a également accordé au Syndicat un prêt de longue maturité (40 ans) établi sur les fonds d'épargne, 1^{er} prêt proposé en France suivant le plan « France très haut Débit » du Gouvernement.

Ces prêts complètent les financements publics déjà obtenus pour équilibrer la première phase de 5 ans du projet.

Tableau de financement de la 1^{ère} phase de construction du réseau HSN du SYANE

Investissements Prévisionnel (valeur 2010) - hors raccordements finaux	131,50 M€ HT
Participations publiques	63,20 M€
État (Fonds pour la Société Numérique)	26,5 M€
Région Rhône-Alpes	12 M€
Département de Haute-Savoie	12 M€
Intercommunalités	7,2 M€
SYANE	5,5 M€
Emprunt Banque Européenne d'Investissement Via intermédiation de banques partenaires Région Rhône-Alpes	36,15 M€
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	16,15 M€
Crédit Agricole des Savoie	10 M€
Société Générale	10 M€
Emprunt Caisse des Dépôts	36,15 M€

Participations publiques



Rhône-Alpes



Et avec la participation des intercommunalités de Haute-Savoie

Partenaires financiers



Le haut débit pour tous en Haute-Savoie



En 2010 et 2011, le SYANE a réalisé, en concertation avec le Conseil Général, un projet dénommé plan « Zones blanches » pour les communes mal ou non desservies par le haut-débit ADSL. Pour cela, le Syndicat a posé 27 centraux téléphoniques intermédiaires (dites armoires « NRA-ZO »)

destinés à rapprocher l'utilisateur des équipements numériques des opérateurs, ainsi que 60 km de fibre optique. Ce programme a permis de compléter la couverture haut-débit de 33 communes de Haute-Savoie et de raccorder près de 2000 nouveaux foyers qui accèdent désormais à l'ADSL, et une augmentation sensible de débit pour 4 500 autres lignes.

Ce plan « Zones blanches » de 4,6 M€ HT a été cofinancé par le SYANE (2,2 M€), l'Europe (1 M€), le Conseil Général (0,9 M€) et les communes concernées (0,5 M€). Aujourd'hui, le SYANE assume le coût d'exploitation de ces installations qui donnent toute satisfaction aux clients raccordés.

Pour compléter la couverture haut-débit du département, le SYANE, en partenariat avec le Conseil Général, a lancé en 2012 le plan « Satellite ». Aujourd'hui, en Haute-Savoie, chacun peut accéder au haut débit internet.

PLAN « SATELLITE »

Tout logement ou local professionnel qui ne peut pas avoir accès à l'ADSL par le réseau cuivre de l'opérateur Orange, peut bénéficier d'une subvention « kit satellite » d'un montant de 300 €/ équipement. Renseignements et formulaire de demande d'aide financière sur le site du SYANE: www.syane.fr



Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie



27 rue de la Paix | BP 40 045 | 74 002 Annecy CEDEX
Tél. : 04 50 33 50 60 | Fax : 04 50 52 85 21
info@syane.fr

Début février 2014, suivez toute l'actualité d'HSN sur :
www.hsn-hautesavoienumerique.fr

Directeur de la publication : Jean-Paul Amoudry / Responsable de la rédaction : Jean-Pierre Scotton
Conception : Groupement Sevanova, Labelidée, TerraPublica - Crédit photos : Syane, Laurent Guette, CG74
Impression : PHOTOPLAN - Imprimé sur Cyclus Print, papier 100 % recyclé.